N° 153 — 20e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Lundi 1er Juin 1908

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte 53 (Téléphone 1570

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr 50. — Un an 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES. . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux 60, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

Les orphelins pauvres

A HAMBOURG

L'orphelinat de Hambourg a plus de deux siècles d'existence, car il a été fondé en 1604. Il vécut d'abord avec les seules ressources des capitaux qui lui avaient été légués, mais le nombre des enfants allant sans cesse en augmentant l'administration municipale dut intervenir et l'établissement prit un caractère nouveau. En dehors des enfants orphelins et trouvés, on admit les enfants abandonnés, maltraités et pauvres, c'est-à-dire dont les père et mère sont vivants et connus, mais inhabiles à s'occuper de leur éducation ou empêchés de les soigner. La loi de 1892 confia l'assistance des enfants indigents de la ville de Hambourg à une autorité unique, le Waisenhaus collegium, et six mille enfants se trouvèrent sous sa tutelle.

L'orphelinat devenant insuffisant, il fallut recourir au placement familial et l'hospice ne fut plus qu'une sorte de dépôt, où la plupart des enfants admis ne séjournent que quelques semaines, pour être confiés ensuite à des familles, sitôt qu'ils sont reconnus sains moralement, physiquement et mentalement ; les vicieux qui donnent des sujets de mécontentement grave sont retenus jusqu'à ce que leur conduite se soit notablement modifiée. A leur usage, il a été créé deux maisons d'éducation, ou pour être plus exact, deux maisons de réforme soumises à une discipline sévère.

L'hospice, par lui-même, peut admettre à peu près cinq cents enfants. Selon leur âge, ils sont classés en plusieurs groupes, dont chacun comprend vingt-cinq ou trente pupilles. Les enfants des deux sexes ne sont pas séparés avant l'âge de huit ans, passé cet âge ils sont classés dans la série afférente à leur sexe ; notons que la section des filles comprend, outre les filles, tous les petits garçons.

Chaque groupe d'enfants est gouverné par un instituteur ou une institutrice qui passent la journée avec les pupilles qui leur sont confiés, qui vivent, jouent, dorment avec eux et surveillent leurs occupations ; chaque groupe a son salon, sa classe, son dortoir. A la tête de la section des filles, il y a une institutrice supérieure ; à la tête de la section des garçons, un instituteur supérieur. Les programmes de l'école de l'orphelinat correspondent à ceux des écoles primaires de la ville, de sorte que tout élève admis à l'hospice entre dans la même classe que celle où il était en ville, avant son entrée dans l'établissement hospitalier. Trois cours spéciaux s'occupent des élèves assez nombreux dont l'esprit est faible et qui ne seraient pas en état de participer aux leçons des autres enfants.

L'emploi du temps est réglé de façon à ne pas laisser de place à l'ennui, or tout le monde sait que moins les enfants sont inoccupés, moins ils sont méchants. Pour les filles, il y a le nettoyage des salles, la préparation des aliments, la broderie, la couture ; pour les garçons, on a établi des ateliers de tous genres ; on leur apprend, en outre, à coudre un peu, à mettre des boutons, à raccommoder leurs bas, mais ils passent à l'atelier une grande partie du temps où ils ne sont pas en classe. Il est absolument défendu de vendre les produits de l'enseignement manuel au profit de l'hospice et les objets fabriqués appartiennent aux enfants ou sont utilisés dans la maison.

Les tout petits qui ne peuvent pas encore marcher forment un groupe spécial et composent la crèche où se trouvent ordinairement cinquante ou soixante enfants. La crèche comprend deux grandes salles avec des balcons pour mettre les nourrissons à l'air quand la température le permet, deux chambres isolées pour les enfants infectieux, deux cabinets de bains. La mortalité fut d'abord très grande à la crèche, elle atteignait en effet 66 % pour les enfants de moins de un an ; il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les enfants mis à l'hospice sont le plus souvent maisains et débilités ; petit à petit, cette mortalité a diminué et, en 1907, elle a été ramenée à 9 %. Cette régression est due à trois causes : le placement d'un docteur spécialiste, l'emploi d'un personnel choisi pour soigner les enfants et enfin l'emploi d'un lait provenant d'une étable modèle.

L'hôpital, avons-nous dit, ne peut contenir que le dixième environ du contingent des enfants dont la ville de Hambourg se charge, il faut donc recourir au placement familial pour les neuf dixièmes. Ici encore, toute une organisation préventive a été instituée. Dans chaque village où se trouvent des pupilles de l'orphelinat, il y a un homme de confiance, soit un prêtre, un magistrat ou un instituteur qui visite régulièrement les parents nourriciers, à qui les enfants adressent leurs plaintes et font part de leurs désirs ; en outre, il y a trois inspecteurs qui voyagent toute l'année pour contrôler le placement des enfants.

La plupart des jeunes gens, à la sortie de l'hospice, deviennent ouvriers ; les filles, presque sans exception, sont servantes. Sans doute, quelques rares sujets, doués de très grands talents, sont admis à des professions supérieures, mais ils constituent, en fait, une infime minorité. Il y a là, dans l'organisme que nous étudions, une défectuosité, car il nous paraît qu'on ne cherche pas suffisamment, à Hambourg, à opérer la sélection des intelligences. Il est impossible que, sur le nombre d'enfants qui s'y trouvent élevés, un si petit nombre de cerveaux soient susceptibles de s'élever à un niveau supérieur à celui où on les conduit et nous avouons franchement que, pour les fillettes en particulier, la perspective de devenir fatalement servantes nous paraît insuffisante. Le bonheur réside, en grande partie, dans la possibilité d'évoquer des espérances successives, encore faut-il pour cela ne pas limiter par trop l'horizon de chacun de nous.

Louis DUTROY.

La Politique

Nous sommes des serins !

Telle est l'opinion de M. Sembat, homme de génie, sur les démocrates, faibles d'esprit, qui ne comprennent pas les beautés du collectivisme, et s'obstinent à demander des explications que les prophètes du parti s'entêtent à ne pas leur donner.

En revanche, on veut bien nous apprendre que nous nous tenons au plus bas degré de l'échelle de l'intelligence, et que notre crétinisme est sans égal. C'est ce que les camarades applaudissaient dimanche, au Salon des Familles, où le radicalisme a été malmené solidement entre le café et le pousse-café.

Tant pis pour nous ! Tâchons de nous consoler de notre mieux, et ne maudissons pas les dieux si, dans leur sagesse, et pour un dessein que nous ignorons, ils ont cru devoir nous priver de cervelle au profit de MM. Jaurès, Sembat, Renaudel et autres géants de la pensée.

Telle est ma philosophie, et je dois vous avouer que la lecture des propos amènes de M. Sembat, loin de me causer de la colère, m'a mis dans un état de douce gaîté. Les gens qui, du haut de leur puissance intellectuelle, délivrent des brevets d'inerie au surplus du genre humain, me paraissent souverainement comiques.

Maintenant, après avoir ri, peut-être est-il loisible de causer un peu ?

Je voudrais faire observer que si nous sommes des serins, — ce qui, après tout, n'est pas notre faute, — et que si nous ne comprenons goutte au collectivisme, les fortes têtes du parti ont là-dedans une évidente responsabilité.

Rien ne semble plus compliqué que leur système ; c'est la confusion, l'obscurité, l'incohérence ; on a, quand on se penche dessus, les jours où l'on éprouve le besoin bizarre de s'ennuyer, la sensation que des Iroquois ne trouveraient pas mieux, et qu'il n'y a rien de plus sûr si l'on veut recommencer la barbarie. On se trompe sans doute, mais c'est parce que M. Jaurès et ses compères se gardent d'éclairer leur lanterne.

Le célèbre Maugin, locace et honnête charlatan, ne se bornait pas à affirmer que ses crayons étaient excellents. Il se plaisait à les vendre sur la place publique, et les acheteurs convenaient de la parfaite qualité de sa marchandise.

Pourquoi les détenteurs de l'orviétan collectiviste n'imitent-ils pas l'exemple du dit Maugin ? Pourquoi ne nous mettent-ils pas à même d'apprécier la valeur exacte de leur drogue ?

Bien au contraire, ils esquivent avec soin les occasions de nous renseigner et quand, par hasard, ils s'engagent à le faire, ils n'ont rien de plus pressé que de ne pas tenir leur parole.

Ceci n'est pas une assertion en l'air.

Il y a plus de deux ans que M. Jaurès a déclaré avec son habituelle grandiloquence qu'il apporterait à la Chambre, avec un exposé mathématique de la doctrine, un ensemble de projets conçus dans l'esprit absolu du collectivisme.

Nous attendons toujours.

Il serait impertinent de supposer que l'associé des cléricaux de Toulouse a fait une promesse qu'il se savait incapable de tenir, mais j'oserai émettre l'avis qu'une telle démonstration aurait plus de valeur que les appellations courtoises sous lesquelles on daigné nous accabler.

Les injures ne valent pas des raisons...

Nous nous moquons des injures, mais nous voudrions bien connaître les raisons.

Henry JAGOT.

ÉCHOS

Le corset.

Faut-il abolir le corset ? Il y a longtemps que la question est posée ; elle n'est pas près d'être résolue. Et cela est fâcheux. Un savant anglais a eu l'idée de faire porter des corsets à des singes. Ceux dont les corsets avaient été serrés, moururent d'asphyxie. Les autres souffrirent de troubles assez graves ! et on conclut que les femmes doivent éprouver les mêmes inconvénients : ce n'est pas galant, mais cela est vrai. Elles n'en meurent pas mais elles en souffrent.

Au surplus, le savant n'aurait eu qu'à interroger ou examiner un certain nombre de femmes, sans s'adresser à notre ancêtre commun, le singe, et il serait arrivé à la même conclusion. Mais à quoi bon, toutes ces recherches et toutes ces études.

Aucun médecin au monde n'empêchera les filles d'Ève d'amincir leur taille.

Femmes à barbe

Les femmes à moustaches ne sont pas extrêmement rares. Il paraît d'ailleurs que leur nombre tend à s'accroître. Cette constatation a été faite scientifiquement par des physiologistes de l'Université d'Iéna, qui, après d'innombrables observations et de patientes recherches, ont constaté que les femmes d'aujourd'hui ont plus de moustaches que les femmes d'autrefois.

Décidément, les revendications féministes aboutissent... il ne manquera plus à nos aimables compagnes que quelque velléité de bouquet de voix !

EFFROYABLE CRIME

ÉTRANGLÉS PENDANT LEUR SOMMEIL !

ASSASSINAT DU PEINTRE STEINHEIL de sa femme et de sa belle-mère

Le vol mobile du crime. — Quatre bandits, dont une femme, croyaient la maison déserte. — Émouvant récit d'une victime. — Les assassins ont pu s'enfuir. — Mort d'un artiste de valeur.

Paris, 31 mai.

Un crime effroyable, dont les mobiles restent encore mystérieux, mais exécuté avec une audace qui dépasse tout ce que l'imagination peut concevoir, a été commis dans le quartier de Vaugirard, 6 bis, impasse Ronsin.

A cette adresse est situé l'hôtel qu'habite, avec sa famille, M. Adolphe Steinheil, l'artiste peintre bien connu.

Entre minuit et une heure, autant que les premiers renseignements permettent de le préciser, des cambrioleurs, au nombre de quatre dont une femme, se sont introduits dans l'immeuble et ont assassiné M. Steinheil, sa belle-mère, Mme Japy ; ils ont tenté d'étrangler Mme Steinheil, femme du peintre, qui n'a dû qu'à des circonstances encore inexpliquées d'échapper à la mort.

Voici, d'après une enquête minutieuse, les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce terrible drame.

L'impasse Ronsin est une impasse en cul de sac qui s'ouvre sur la rue de Vaugirard à la hauteur du numéro 152. Les maisons qui s'élèvent en bordure de trottoirs exigus sont des plus disparates. A côté de petits hôtels perdus dans la verdure, comme ceux du peintre Steinheil et du sculpteur Boucher, son voisin, se dressent des maisons ouvrières et des locaux affectés au commerce et à l'industrie. Ce n'en est pas moins un endroit tranquille et semblant offrir toutes les garanties d'une parfaite sécurité, d'autant plus que le fond de l'impasse est entièrement occupé par les ateliers de l'imprimerie de Vaugirard, où durant toute la nuit règne une grande activité. Les ouvriers, nombreux, circulent dans le passage à tout moment et des rondes exercent une constante surveillance sur les ateliers.

« Venez ! Venez ! On a assassiné mon maître ! » cria un domestique

La nuit s'était écoulée sans incident ; déjà depuis deux heures le jour avait paru, et les habitants de l'impasse ouvraient les portes de leur demeure quand soudain ils furent mis en émoi par des appels désespérés. Ils se précipitèrent dans la rue et ils aperçurent à une fenêtre de l'hôtel de M. Steinheil le domestique du peintre, M. Remy Couillard, qui, à moitié vêtu, la figure horriblement bouleversée, criait : « A moi ! au voleur ! à mon secours ! »

Il était exactement 6 heures 10 du matin. Quelques voisins, dont un gardien de la paix du 6e arrondissement, l'agent Ponti, coururent vers l'hôtel, poussèrent la porte — une large porte en fer — qui était entre-bâillée, et montèrent en toute hâte au premier étage, où le domestique de M. Steinheil, avec une voix entrecoupée de sanglots, leur dit :

— Venez, venez ! On a assassiné mon maître. »

L'agent et le gardien de l'imprimerie de Vaugirard, M. Cartier, pénétrèrent dans les appartements, et là un horrible spectacle s'offrit à leurs yeux.

Dans le corridor desservant les pièces du premier étage, ils aperçurent d'abord M. Steinheil. Le peintre était à genoux, le corps renversé en arrière, les mains derrière le dos. Au cou, il avait une mince cordelette, à l'aide de laquelle il avait été étranglé. Le peintre était mort. Son corps était froid ; la mort semblait remonter à plusieurs heures.

Dans une chambre à coucher, réservée d'ordinaire à Mlle Steinheil, qui, coïncidence extraordinaire, était partie la veille en villégiature à Believue, en compagnie de la cuisinière Marie et du chien de la maison Dick, ils virent sur le lit le cadavre de Mme Japy, belle-mère de M. Steinheil. Elle était morte également, étranglée à l'aide aussi d'une cordelette. Préalablement, la malheureuse femme avait été bâillonnée au moyen d'un épais tampon de ouate, qui sortait de sa bouche.

« C'est trop affreux ! Je ne puis plus rester là ! » dit un gardien de nuit

Cependant des lamentations affreuses, inarticulées, venaient d'une chambre voisine, remplissant la maison d'un horrible cri de douleur : c'était Mme Steinheil, qui après avoir subi des assassins les mêmes traitements, avait toutefois miraculeusement échappé à la mort !

Les témoins de cet horrible drame pénétrèrent dans la pièce.

Mme Steinheil gisait, entièrement ligottée, sur un lit de cuivre. Ses pieds et ses mains étaient attachés aux barraux des montants ; le cou était serré par une mince corde et l'infortunée victime avait le menton à moitié caché par un tampon d'ouate imbibé d'une salive sanguinolente que la bouche, dans un effort désespéré, avait réussi à rejeter.

— C'est trop affreux ! Je ne puis plus rester là ! s'écria le gardien de nuit Cartier.

Et le brave homme, émotionné jusqu'à en perdre la raison, s'enfuit, propageant sur son passage la tragique nouvelle.

Cependant l'agent Ponti faisait une rapide N'ayant rien trouvé, il courut au commissariat de police voisin prévenir M. Buchotte. Quelques instants après ce magistrat accourait sur les lieux procéder aux constatations légales.

Entre temps arrivaient impasse Ronsin MM. Hamard, chef de la Sûreté ; Leydet, juge d'instruction, assistiré comme par le parquet ; Bertillon, chef du service anthropométrique, et Courtois-Suffit, médecin-légiste.

Visite des différentes pièces de la maison pour s'assurer que des cambrioleurs ne s'y trouvaient pas cachés.

« Dis-moi où est ton argent ! » ordonna un bandit

Il résulte de l'enquête faite par la justice qu'entre minuit et une heure, les assassins, quatre individus dont une femme, se sont introduits dans l'hôtel de M. Steinheil à l'aide d'une fausse clef. Ils croyaient la maison déserte. La famille devait en effet aller villégiaturer à Bellevue, dans une villa qu'y possédait le peintre et où, comme nous l'avons dit, s'était rendue la veille du crime, Mlle Marthe Steinheil, avec une bonne et le chien de la maison.

Les magistrats ont établi que les cambrioleurs, après avoir pénétré dans la maison du peintre, s'étaient tout d'abord introduits dans la chambre occupée par Mme Steinheil.

Ils se précipitèrent sur elle et voici, d'après les déclarations mêmes que la victime, malgré son extrême état de faiblesse, a pu faire au juge d'instruction, M. Leydet, comment ce premier attentat se produisit :

J'ai été surprise en plein sommeil par trois hommes et une femme qui se sont jetés sur moi.

Tandis que l'un d'eux me menaçait d'un revolver, les deux autres me ligotaient et m'attachaient au montant du lit.

L'un des assassins me dit, me prenant pour la fille de M. Steinheil :

— Ton père a fait une exposition et une vente de tableaux dans son hôtel, le mois dernier — détail exact — dis-nous où est l'argent.

Je désignai le tiroir d'un meuble qui se trouvait dans ma chambre.

« Mais tuez-la donc ! Pourquoi l'épargner ? » rugit la femme

Pendant ce temps, la femme qui me dévisageait criait à ses complices :

— Mais tuez-la donc ! Pourquoi l'épargner ?

Malgré mon trouble, je fus frappée par cette voix et en regardant cette femme il m'a semblé reconnaître en elle un ancien modèle de mon mari.

L'état de Mme Steinheil, sauf les conséquences possibles de la commotion nerveuse qu'elle a reçue, ne paraît pas inquiétant. Le docteur Courtois-Suffit et le médecin de la famille, M. Acheray, ont en effet déclaré que comme blessures elle n'avait que de légères ecchymoses aux jambes et aux bras.

Les constatations judiciaires ont encore établi qu'avant de se retirer, les assassins avaient enlevé tout ce que les meubles contenaient de bijoux, d'argent et de valeurs.

En dehors de la déposition de Mme Steinheil, la police ne possède aucun indice pouvant la mettre sur la trace des assassins.

Cet après-midi, les corps de M. Steinheil et de Mme Japy, sa belle-mère, ont été transportés à la Morgue, où le docteur Courtois-Suffit procédera à l'autopsie.

Quant à Mme Steinheil, elle a été placée dans une voiture des ambulances urbaines et conduite chez des amis.

Rappelons que l'ancien président de la République Félix Faure était un des assidus des ateliers du peintre, chez lequel il posa pour un portrait.

M. STEINHEIL

M. Steinheil était âgé de 56 ans environ. C'était un peintre de figure. Il exposait presque tous les ans au Salon des artistes français. Cette année, toutefois, il n'avait fait aucun envoi. A la suite de l'exposition de ses œuvres au Salon des artistes français, il a été plusieurs fois médaillé. En 1889, il reçut la croix de la Légion d'honneur.

Mme Steinheil est la fille de M. Japy, industriel : elle est beaucoup plus jeune que son mari.

LA PRESSE DÉPARTEMENTALE

Paris, 31 mai.

L'assemblée générale de l'Association de la presse républicaine départementale de France a eu lieu ce matin, sous la présidence de M. Dubar.

Après lecture du compte rendu des travaux de l'association et du syndicat pendant l'exercice 1907-1908 et l'exposé de la situation financière, il a été donné connaissance de divers rapports. Il a été procédé ensuite à l'élection de dix membres du comité, en remplacement des membres sortants, et de huit nouveaux membres.

Le bureau de l'association a été constitué de la façon suivante : Président, M. Gustave Dubar ; vice-présidents, MM. Réal, Schwob et Georges Robert, rédacteur en chef du « Progrès du Nord » ; secrétaire général, M. Sarraut.

Secrétaire, M. Reffray ; trésorier, M. Victor Hinzelin.

Un banquet a eu lieu à une heure dans le Palais d'Orsay. Parmi les convives, on remarquait MM. Cruppi, ministre du commerce, Viviani, ministre du travail, Simyan, sous-secrétaire d'Etat aux postes, etc.

L'INSURRECTION A SAMOS

Une île de l'archipel à feu et à sang

L'île de Samos est en proie à de graves désordres depuis le 25 mai, et les morts et blessés s'y comptent en grand nombre. Il est possible, si les émeutes s'y renouvellent et si l'effusion de sang y continue, que les puissances protectrices, la France, l'Angleterre et la Russie, soient amenées à intervenir.

M. Constans, notre ambassadeur, a conféré hier à ce sujet avec ses collègues du corps diplomatique.

L'île de Samos, qui est un véritable chaos de montagnes, mais une contrée prospère, grâce au travail de ses habitants, est grande comme le quinzième d'un département français. C'est dire que la population en est extrêmement dense.

Vathy, la capitale, est située au bord d'un golfe en forme d'entonnoir, escaladant les pentes d'un massif rocheux et offrant un réel développement de quais aux grands navires. C'est dans les vingt dernières années surtout que le port a été aménagé, et le commerce des fruits et des vins y est actif. Autour de la ville, les terrains ont été défrichés et plantés de vignes et de larges routes ont été tracées.

Jusqu'ici, le calme régnait dans cette île, où 150 soldats turcs représentaient le sultan. La population laborieuse, vouée tout entière au négoce, et dont la sobriété était légendaire, n'avait jamais donné aucun signe d'agitation. Souhaitons que les collisions sanglantes cessent au plus vite dans ce pays, fait pour être heureux.

Quatre-vingt femmes et enfants tués

Athènes, 31 mai.

Des renseignements de Samos, de source indirecte, annoncent que les femmes et les enfants ont été retirés à l'intérieur de l'île. Les habitants, en armes, occupent les hauteurs de Vathy, dominant le palais du gouverneur et les casernes.

Pendant les rixes qui se sont produites au cours de la première journée de troubles, 80 femmes et enfants ont été tués par les troupes.

Les soldats turcs n'auraient pas épargné dans la fusillade les consulats étrangers.

Les bateaux ne peuvent aborder dans l'île. Le câble est coupé. Les habitants espèrent toujours en l'arrivée des navires étrangers.

On annonce que, contrairement aux nouvelles d'hier, quelques bataillons turcs ont encore été débarqués à Samos.

Un mémorandum aux puissances

Athènes, 31 mai.

On a reçu le texte du mémoire de protestation que le cabinet de Samos a adressé aux consuls des puissances protectrices de l'île.

Les ministres déclarent que les événements qui se déroulent dans l'île ne constituent pas un soulèvement de la population contre la puissance souveraine. La faute en est au prince Georges Georgiadès, qui a demandé le débarquement des troupes turques en violation flagrante de l'acte international garantissant l'autonomie de l'île.

Le Cabinet demande l'envoi immédiat de navires des puissances étrangères ; il promet qu'en ce cas la population, assurée de son sort et surtout de celui des femmes et des enfants, déposera les armes. Il demande encore que le prince Ropassis parte sans délai et que les troupes évacuent le palais.

Un nouveau Jack l'Éventreur

Il dépose dans les latrines un cadavre de fillette horriblement éventré

Londres, 31 mai.

Un crime mystérieux qui rappelle par son horreur les exploits terribles de Jack, l'éventreur de femmes, vient d'être découvert ce matin, à Londres.

Un homme, dont la mise décelait en apparence celle d'un ouvrier, entrait dans les water-closets publics à Saint-Georges Road, au sud de la Tamise, ayant un gros fardeau sous le bras. Le gardien des water-closets remarqua qu'à sa sortie, l'individu avait les mains vides. Il pénétra dans les lieux et découvrit le paquet derrière la porte. Il l'ouvrit et constata avec stupéfaction qu'il contenait le cadavre nu et horriblement éventré de la gorge au ventre, d'une petite fillette de sept ans environ. Le cadavre a pu être identifié et on a reconnu qu'il s'agissait de la petite Marie Eailles.

Hier, la pauvre enfant s'était rendue, comme d'habitude, à l'école, et à quatre heures, ses parents inquiets de ne pas la voir revenir, avaient mis la police au courant de sa disparition. On peut juger de leur douleur lorsque aujourd'hui ils reconnaissaient dans le cadavre affreusement mutilé, leur malheureuse fillette.

L'assassin a disparu, mais le gardien des water-closets a fourni un signalement assez précis du triste sire que l'on espère bientôt retrouver.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les élections sénatoriales

A MAUBEUGE

Le Congrès des délégués sénatoriaux du canton acclame la candidature de M. Sculfort.

Dimanche, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu, salle Strauh, la réunion des délégués sénatoriaux du canton de Maubeuge.

Cette réunion avait pour but l'élection des trois représentants de ce canton au Congrès départemental qui se tiendra à Lille, mercredi, pour désigner le candidat au siège sénatorial vacant.

M. Sculfort, ancien président du Conseil général, exposa ses idées et sa ligne de conduite dans le cas où, répondant aux sollicitations de ses amis politiques, il poserait sa candidature.

M. Defontaine, député, et plusieurs personnalités politiques, s'étaient excusés par lettre.

La séance fut ouverte à trois heures par M. Walrand, maire de Maubeuge.

Le bureau fut ainsi constitué :

M. Walrand, maire de Maubeuge, président ; M. Lubin, maire de Jeumont ; M. Gobeau, conseiller municipal d'Hautmont, secrétaire du syndicat ouvrier, assesseurs ; M. Bosquet, instituteur, secrétaire.

M. Walrand ayant lu les lettres d'excuses de délégués empêchés, offrit la parole à ceux qui auraient eu des observations à présenter.

Personne ne manifestant le désir de parler, M. Sculfort se leva et prononça l'allocution suivante, souvent interrompue par les vifs applaudissements des assistants.

Déclarations de M. Sculfort

Mon nom a été prononcé un peu prématurément à l'occasion des prochaines élections, et cela me fait un devoir de m'expliquer avec vous qui m'aviez confirmé plusieurs fois dans le mandat auquel j'avais été appelé plutôt par la confiance de vos pères que par la vôtre, après des luttes communes qui remontent à quarante années, aux derniers temps de l'Empire...

Cependant je ne vous demande pas encore de voter pour moi, soit à l'élection, soit devant le Congrès. Que je ne puisse être à cette heure que candidat à la candidature, cela va de soi ; j'ai présidé à la concentration républicaine dans nos Congrès, et j'en respecte la discipline. Et il est possible que dans trois jours à Lille ma candidature ne soit pas posée ; il y a un républicain susceptible de rallier toutes nos voix dans le département et dont le succès ne serait pas douteux : c'est M. Dron, maire de Tourcoing. Il lutte avec vaillance sur sa droite et sur sa gauche, à sa droite contre le cléricalisme, à sa gauche contre le collectivisme, toutes ses années de service sont des années de campagne ; il est dans la force de l'âge et c'est une valeur qu'il importe d'assurer pour longtemps à notre parti. Un certain nombre de ses amis pensent qu'il doit entrer au Sénat, s'il se décide il ne sera plus question de moi que pour faire de la propagande sur son nom.

S'il ne se décide pas, je serai proposé et puisque nous sommes réunis, je dois m'expliquer avec vous, quitte à ce que ce soit une manifestation républicaine sans autre portée.

J'ai d'autant plus de raisons de le faire que les questions d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier. Depuis plusieurs années je suis à la retraite, et auparavant, j'occupais la présidence du Conseil Général, à laquelle le parti républicain m'avait appelé dans un temps où tout le monde n'était pas républicain et après que j'avais gagné mes grades dans cette assemblée, surtout par des luttes pour la neutralité des écoles publiques, prélude de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Comme tous les Présidents, j'ai eu le devoir d'observer l'impartialité dans les débats et mon respect des convictions d'autrui, mon concours aux intérêts économiques du département m'y ont valu des suffrages qui ne s'adressaient pas à l'homme politique que j'étais.

Je ne suis pas d'un caractère à répudier les témoignages honorables que j'ai reçus dans ma carrière ; mais j'aime à rappeler aussi que mon parti m'a, durant mon mandat, confié ses plus graves intérêts, et que je les ai servis fidèlement.

Ma candidature, si elle se produit devant les électeurs sénatoriaux, n'a de sens qu'à gauche. Sans que je veuille exclure personne de la République, c'est parmi le bloc actuel que je siégerais pour faire prévaloir des réformes mûrement étudiées et des progrès nécessaires.

Les préoccupations du moment vont surtout à des questions d'ordre social. Je n'en suis pas surpris. Lorsque je venais d'être nommé Président du Conseil Général, je disais dans une formule qui a beaucoup servi depuis : « On ne peut pas toujours promettre ; l'échéance arrivera, il faudra payer au faire faillite ».

L'orateur examine alors le projet d'impôt sur le revenu dont il accepte les principes, en repoussant les surenchères qui le compromettraient ;

Les ruraliste ouvriers et ruraliste